



Employé.e de commerce profil E

tableau des leçons et conditions de promotion

selon l'ordonnance du SEFRI du 26 septembre 2011

Grille horaire : périodes par semaine	1ère année	2ème année	3ème année
Français	2	2	2
Allemand	2	2	2
Anglais	2	2	2
ICA (informatique - bureautique)	3	2	0
Économie et société (TQG, économie, droit, société)	5	5	3
Approfondir et relier & travail autonome	0	3	0
Compétences interdisciplinaires	1	0	0
Sport	2	2	0
Jours de cours par semaine	2	2	1

Conditions de promotion à la fin des trois premiers semestres

Les moyennes semestrielles de chaque branche sont arrondies à 0.5

Français	Allemand	Anglais	ICA	Économie et société (coefficient 2)
----------	----------	---------	-----	--

La promotion est semestrielle

L'élève est promu si la moyenne des branches, arrondie à 0.1, atteint 4.0 et si la somme des dixièmes en-dessous de 4 ne dépasse pas 1 point (en tenant compte des pondérations).

En cas de premier échec semestriel, selon la situation de l'élève, il peut être décidé de :

- ⇒ poursuivre en profil E, moyennant des efforts de travail et/ou des cours d'appui
- ⇒ redoubler les deux semestres précédents (le cas échéant)
- ⇒ poursuivre la formation en profil B (sans redoublement)

Au second échec semestriel, la formation se poursuit en profil B ou l'élève redouble les deux précédents semestres.